



# Aérosol foudroyant contre les punaises de lit 400ml

FICHE TECHNIQUE DU  
9/16/2020



La punaise de lit est l'espèce la mieux adaptée aux environnements humains. De la taille d'une lentille ou d'un pépin de pomme, elle ne se déplace qu'en marchant lentement (elle ne vole pas), elle est visible à l'œil nu. Sa piqûre est souvent indolore, mais laisse des traces.  
Kapo Choc répond à des vrais problèmes d'infestation de punaises de lit. Ce produit à un effet immédiat, il provoque la mort rapide des punaises de lit et de leurs larves. Pulvériser directement sur l'insecte ou sur les supports tels que : matelas, sommier, tête et pieds de lit, rideaux, plinthes...

## + PRODUIT

Idéale pour éliminer les punaises de lit  
Effet foudroyant  
Permet de traiter toutes surfaces infestées (têtes et pieds de lit, sommiers, rideaux)  
Élimine adultes et larves  
Issu des techniques professionnelles

3098  
3365000030981  
PUNAISES DE LIT

Profondeur UV cm 6.3      Poids Brut UV Kg : 0.375  
Largeur UV cm : 6.3      Poids Net UV Kg : 0.264  
Hauteur UV cm : 20

## LIEN VIDEO

Un dosage correct permet de réaliser des économies et de réduire l'incidence du produit sur l'environnement

## MODE D'EMPLOI

Agitez avant l'emploi.

Vaporisez par pression de 1 seconde à 20 cm en direction de l'insecte.

Laissez agir 15 minutes puis nettoyez ou aspirez les surfaces traitées avant de les réutiliser.

En traitement curatif, vaporisez directement sur les punaises.

En cas d'infestation, renouvelez ce traitement choc quelques jours plus tard ou, utilisez l'aérosol à diffusion continue, Spécial Punaise de lit Kapo Choc.

## RECOMMANDATION

Faites une touche d'essai sur les supports délicats (par exemple la soie).

0 806 601 101  
Service gratuit  
+ prix appel

## COMPOSITION :

HYDROCARBURES. C10-C13. N ALCANES. ISOALCANES CYCLIQUES. <2% AROMATIQUES

Usage:	INSECTICIDE	Support :	Punaise de lit
Utilisation :		Outils d'application :	
Rendement :			
Nettoyage des outils :		Aspect :	AEROSOL
Date de péremption DDP :	4 ans	Contact alimentaire :	NON
Pays d'origine :	FRANCE	Rémanence :	
Nomenclature douanière	3808.91.10.00	Craint le gel :	NON

## REGLEMENTATION

PICTOGRAMME:	SGH02. SGH08. SGH09.
MENTION D'AVERTISSEMENT:	DANGER
PRODUIT DANGEREUX :	oui
PHRASE P :	P102-P210-P211-P251-P260-P262-P271-P301 + P310-P331-P403 + P235-P405-P410 + P412
PHASE H :	H222-H229-H304-H410
PHRASE EUH :	NC
BIOCIDE :	OUI
N°AMM BIOCIDE	NC
PHYTOSANITAIRE :	NON
EMISSION DANS L'AIR :	NC
BOUCHON DE SECURITE :	NON
PH:	NC
PHASE AQUEUSE - PHASE SOLVANTEE :	Solvant
TRIMAN	NON
N° TP :	TP N°18
LIEN FDS :	<a href="https://www.quickfds.com/fds/1156782-63196-29500-010636">https://www.quickfds.com/fds/1156782-63196-29500-010636</a>
ETIQUETTE PRODUIT:	<a href="http://products.groupe-altair.com/labels/3365000030981.pdf">http://products.groupe-altair.com/labels/3365000030981.pdf</a>

	
	
	

FSC	

- (1) Dangereux. Respecter les précautions d'emploi
- (2) Utiliser les biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lire les informations concernant le produit
- (3) Avant toute utilisation, assurez vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que c'est possible les méthodes